

FACT CHECKING

**Les nouvelles contre-vérités
de la présidente du Conseil
d'État, C. Luisier lors de son
intervention au Grand Conseil
du mercredi 3 décembre 2025**

Mme Luisier, en tant que présidente du gouvernement a pris la parole au début du débat au Grand Conseil ce mercredi matin 3 décembre.

Plusieurs de ses affirmations relèvent de la contre-vérité.

- 1. Sur le fait que de négociations avec les syndicats aient eu lieu.**
- 2. Sur le fait que le Conseil d'État s'est dessaisi du budget dès lors qu'il l'a transmis au Grand Conseil**

FSF

ssp  *vaud*

sud

1. Sur le fait que de négociations avec les syndicats aient eu lieu.

La présidente du Conseil d'État a dit :

« Nous avons discuté avec les syndicats, à deux reprises. Les syndicats ont refusé toute entrée en matière. Par la suite, nous avons décidé d'un budget. »

Ce qui s'est vraiment passé



1.1 C'est le Conseil d'État qui a refusé l'entrée en matière

I. La délégation du Conseil d'Etat a en effet « discuté avec les syndicats à deux reprises » les 17 puis 23 septembre.

II. Ces « discussions » se sont faites sans transmissions de documents préparatoires, sur la base de chiffres non-consolidés.

III. Ces « discussions » ont porté sur les mesures d'économie touchant le personnel de l'État (contribution de crise, non-indexation et mesures concernant les enseignant-e-s) soit une petite partie des coupes dans les budgets des services publics et parapublics.

IV. À la demande (de longue date) des syndicats d'avoir un panorama global et précis des mesures d'économies touchant les services publics et parapublics et de les inclure dans les négociations, la réponse a été négative.

V. À la demande des syndicats d'ouvrir une négociation globale qui permettrait d'agir non seulement sur les charges mais également sur les recettes, la réponse a été négative.

VI. Les changements dans les mesures entre le 17 et le 23 septembre n'ont pas été des demandes syndicales mais des initiatives du Conseil d'État.

1.2 Le Conseil d'État n'a pas « par la suite, décidé d'un budget » il était déjà décidé avant la « discussion » avec les syndicats

Prétendre que le budget a été décidé après les discussions avec les syndicats est une autre contre-vérité.

I. La conférence de presse du Conseil d'État de présentation du budget a eu lieu le 24 septembre, soit le jour suivant la seconde « discussion » avec les syndicats (et 7 jours après la première « discussion »).

Sachant qu'une conférence de presse et les documents du budget doivent a minima être préparés quelques jours à l'avance, Il est clair que la décision du Conseil d'État sur le budget a précédé la seconde « discussion » avec les syndicats.

II. L'Organe de conciliation a acté le fait qu'il n'y avait pas de négociation en délivrant, le 16 octobre, un acte de non-conciliation, qui rend la grève licite pour les employé-es de l'Etat.

2. Sur le fait que le Conseil d'État s'est dessaisi du budget dès lors qu'il l'a transmis au Grand Conseil

La présidente du Conseil d'État a fait une déclaration qui montre que le Conseil d'État a continué et continue d'être acteur du budget, même après le 24 septembre lorsqu'elle l'a transmis à la Commission des finances.

La présidente du Conseil d'État a dit :

« Avant les débats d'entrée en matière, j'ai pris contact avec les responsables des groupes politiques, non pas à titre individuel une fois de plus, au nom du Conseil d'État, pour dire que le dialogue était toujours ouvert, qu'il s'agissait de trouver un chemin et que ce chemin devait être trouvé ensemble même si aujourd'hui, le projet de budget n'est plus en main du Conseil d'État, il est en vos mains mesdames et messieurs, mais le Conseil d'Etat est là, il est ouvert au dialogue, il est ouvert sur toutes les séquences de ce budget. (...) Le Conseil d'Etat est à vos côtés, à vos côtés pour trouver un chemin, mais je le redis, d'une manière respectueuse, fondée sur un dialogue, qui peut être dur, peu importe, pourvu qu'il soit clair et loyal. »

Ce que l'on comprend de cette déclaration :

Le Conseil d'État a continué à discuter après le 24 septembre du budget avec certaines personnes en dehors des dispositifs parlementaires puisque sa présidente a échangé avec « les responsables des groupes politiques ». Il réaffirme son ouverture à poursuivre ce type de discussion « sur toutes les séquences de ce budget » pour « trouver un chemin ».

Cette ouverture au « dialogue », « clair et loyal » démontre bien qu'il est encore possible de négocier, de proposer un accord, de revenir sur certaines coupes, aujourd'hui et demain. Soit le contraire de ce que dit la Présidente, à savoir que le Conseil d'État ne disposerait plus de marge de manœuvre pour amender son budget.

Cette déclaration contraste par ailleurs fortement avec la fermeture, l'absence de clarté et les contre-vérités dans les rapports que le Conseil d'État a instauré avec les syndicats.

Le Conseil d'État n'a pas et ne veut toujours pas négocier avec les organisations représentant les employé-es des services publics et parapublics, alors même que des coupes massives sont prévues dans le budget et que les employé-es rejettent massivement ces choix et demandes des négociations.

Voilà la vérité.